L'ELECTION DÉCEMBRE 2026

SNNA FO

UNE AVANCÉE DANS LA RECONNAISSANCE DES MÉTIERS DES TSEEAC

MAIS ENCORE INCOMPLÈTE



Les licences ANSO, AMS et FISO mises en place depuis le 1er juillet 2025 ont permis de revaloriser les TSEEAC de la DSNA ainsi qu'une partie des TSEEAC de l'ENAC.

Si la licence est une avancée, le SNNA-FO regrette le délai qu'il a fallu pour sa mise en paiement.

Cette licence reconnait l'expertise des métiers exercés par les TSEEAC, que ce soit à la Vigie Trafic, dans les entités de la conception des procédures, dans l'information de vol, l'information aéronautique, les études CA, dans l'analyse des évènements aériens, l'instruction des ATCO, ou encore les interfaces très complexes qui sont utilisées chaque jour par les contrôleurs aériens.

Le SNNA-FO a participé activement à la création et la définition de la licence, ainsi qu'à la rédaction des notes d'information technique (NIT) associées afin de permettre une évolution de carrière ouverte au maximum d'agents lors du GT ouvert aux OS signataires du protocole 2024-2027. Nous avons défendu un accès aux différents niveaux le plus ouvert possible.

C'est un premier pas dans la reconnaissance des métiers des TSEEAC, mais il reste du chemin à faire, le SNNA-FO va continuer à se battre pour une complète reconnaissance des métiers des TSEEAC. En effet, certains TSEEAC sont encore oubliés par cette licence (notamment certains TSEEAC de l'ENAC, de la DTA et de la DNUM).

Le SNNA-FO défendra également un accès plus large au niveau 3 de la licence, ainsi qu'une revalorisation de tous les niveaux.
À l'instar des licences DSAC, les licences ANSO / AMS / FISO devront évoluer.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026, DONNEZ DU POIDS À VOTRE VOIX : VOTEZ FO !

LE CHOIX FO
03-10 DEC

CHANGER, ENSEMBLE

ELECTIONS2026.FODGAC.FR